

Der Grosse Rat
des Kantons Bern

Le Grand Conseil
du canton de Berne

Mittwoch (Vormittag), 4. Juni 2014

Bau-, Verkehrs- und Energiedirektion

51 2014.0261 Konzession

Amt für Wasser und Abfall (AWA). Gemeinde Kiesen. Übertragung der Gebrauchswasser-konzession Nr. 1 in der Gemeinde Kiesen (mit Wasserkraftrecht Nr. 33038)

Beilage Nr. 16, RRB 306/2014

Präsidentin. Je vous prierais de rester assis, de prendre vos oreillettes si vous n'êtes pas très fort en français et de bien écouter, car j'ai des informations importantes à vous donner. Nous prenons congé de M. le chancelier, merci à lui. Nous allons passer à la Direction des travaux publics. J'ai l'espoir que nous n'en aurons pas pour trop longtemps. Première information: pour l'affaire n° 59, il est indiqué dans votre programme que ce sera un débat libre. Ce n'est pas le cas, car il s'agit d'une motion à valeur de directive. C'est donc faux sur votre programme, il s'agit d'un débat réduit. Deuxième information: après la Direction des travaux publics, nous passerons tout de suite à la Direction de la police et ensuite à la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale, nous laissons donc tomber la Direction des finances, puis nous passerons à la Direction de l'économie publique et enfin à la Direction de l'instruction publique. Nous continuons ensuite comme indiqué sur le programme, mais sans les finances et sans la loi LPCFam, qui est fixée pour la semaine prochaine, le 11 juin 2014. J'espère que nous allons continuer à avancer assez vite. Je vous explique cela maintenant parce que j'espère que nous arriverons à la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques d'ici demain soir, mais cela dépendra aussi de la façon dont vous travaillerez.

Nous saluons Mme la présidente du Conseil-exécutif et nous passons à l'affaire n° 51 «Office des eaux et des déchets (OED). Commune de Kiesen. Transfert de la concession d'eau d'usage n° 1 sur la commune de Kiesen (assortie du droit de force hydraulique no 33038)». Je rappelle que cette affaire est soumise au référendum facultatif en matière de concessions. M. Pfister, le porte-parole de la Commission des finances, a indiqué qu'il ne voulait pas s'exprimer. Est-ce que quelqu'un dans la salle aimerait s'exprimer? – Ce n'est pas le cas, alors nous passons au vote. Ceux qui acceptent cette proposition votent oui et ceux qui la refusent votent non.

Abstimmung

Der Grosse Rat beschliesst:

Annahme

Ja 131

Nein 0

Enthalten 0